

CSP



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2010

CENTRE SOCIAL PROTESTANT-NEUCHÂTEL



Photo couverture: une partie de l'équipe des bénévoles des boutiques du CSP.

BILLET DU PRÉSIDENT DU COMITÉ

Après l'annonce du soussigné à fin 2009 de son souhait de mettre un terme à son mandat de Président en septembre 2010, le Comité a nommé comme nouveau Président M. Antoine Grandjean qui assume cette charge dès le 1^{er} janvier 2011.

Le Comité le remercie vivement d'avoir accepté ce mandat et est heureux d'avoir à sa présidence une personne qui bénéficie d'une expérience professionnelle importante et variée. En effet, M. Grandjean a travaillé notamment dans le privé, comme conseiller communal à Neuchâtel et comme chef de service dans l'administration fédérale.

Le Comité adresse aussi ses plus vifs remerciements à M. Maurice Marthaler qui a quitté le Comité à fin 2010 après y avoir été actif depuis la fondation du CSP en 1964, tout d'abord en tant que sous-directeur du CSP puis comme membre du Comité.

Dans la mesure où les statuts du CSP prévoient que les membres de l'équipe des collaborateurs peuvent se constituer en Commission du personnel et où il est apparu utile de fixer les modalités de fonctionnement de cette Commission, le Comité a validé en novembre 2010 le projet de Règlement de ladite Commission établi en collaboration avec une délégation de l'équipe.

Afin de repenser le fonctionnement du secteur Boutiques et ramassage dans le but notamment d'améliorer sa rentabilité, le Comité a en outre décidé de l'engagement d'une personne ayant une expérience dans le domaine de la vente comme l'ont fait d'autres CSP.

L'importance de l'action sociale du CSP pour la population neuchâteloise n'est bien sûr plus à démontrer! Dès lors, dans la mesure où les difficultés financières de l'EREN vont probablement avoir des conséquences négatives importantes sur sa subvention en faveur du CSP, celui-ci lance un appel à tous ses donateurs et amis pour renforcer leur soutien financier au CSP afin de lui permettre de poursuivre sa mission sans réduction de postes de travail et de prestations.

Très bonne continuation au CSP neuchâtelois et en route vers son 50^e anniversaire en 2014!

Pierre Bauer

BILLET DU DIRECTEUR

La rédaction du rapport d'activité permet de se pencher sur l'année écoulée... pour mieux aller de l'avant. Le « billet » du directeur est donc symbolique, puisque l'essentiel se trouve dans les pages suivantes. Mais qui dit billet, dit aussi:

« Billet de transport »: les diverses prestations véhiculées par le CSP dans un train d'enfer ont toutes un sens. Chaque prestation a sa pertinence et sa raison d'être dans une région où les situations sociales précaires sont hélas plus que jamais d'actualité. Fort de ce constat, nous nous battons jour après jour pour qu'aucune des prestations dispensées actuellement ne passent à la trappe, faute de financement. Tout simplement parce qu'elles sont indispensables à la cohésion sociale de notre région et qu'elles constituent un retour sur investissement pour tous, à commencer par l'Etat.

« Billets de banque »: la fin de l'année a été marquée par une affaire d'argent détournée, problème dorénavant maîtrisé et dont le CSP a su tirer des enseignements constructifs pour l'avenir. Autre sujet de préoccupation, la diminution des contributions ecclésiastiques et ses effets sur le financement du CSP. Quelle place l'EREN accordera-t-elle ces prochaines années à la mission de diaconie de proximité exercée par le CSP depuis 1964?

« Billet doux » à l'attention de M. Pierre Bauer, qui met un terme à son engagement après 28 ans de présidence du comité du CSP. Avec fidélité et conviction, M. Pierre Bauer aura sans cesse été l'avocat de toutes les causes du CSP. Merci !

« Billet de théâtre » pour remercier nos donateurs privés et publics qui œuvrent en coulisses pour que le CSP demeure sur le devant de la scène sociale.

« Billet de loterie »: les collaboratrices et collaborateurs du CSP, ainsi que les membres du comité sont de sacrés numéros. Tout au long de l'année, ils s'investissent avec conviction et efficacité. Un gage de réussite pour l'avenir ? Je mets un billet là-dessus !

Pierre Borer

COMITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2009

PRÉSIDENT

M. Pierre Bauer La Chaux-de-Fonds *

MEMBRES DU BUREAU

Mme Geneviève Jaquet-Robert La Chaux-de-Fonds

M. Hans Beck Bôle

M. Yvan Besomi Les Hauts-Geneveys

M. Luc Meylan Le Landeron

AUTRES MEMBRES

Mme Marie-Laure Béguin Mettraux Fontainemelon

Mme Guillemette Röögli Cormondrèche

Mme Christiane Rufer-Burdet La Neuveville

M. Jean-Pierre Aeschlimann Fleurier

M. Adrien Laurent Bevaix

M. Maurice Marthaler La Chaux-de-Fonds

DÉLÉGUÉ DU CONSEIL SYNODAL

M. Hans Beck Bôle

* Nouveau président dès le 1^{er} janvier 2011: M. Antoine Grandjean, Neuchâtel

MERCI

MERCI

MERCI

MERCI

MERCI

Aux donateurs d'objets

vendus dans nos
boutiques.

Aux bénévoles

qui animent les boutiques
et qui rendent de précieux
services dans d'autres
secteurs.

AUX AMIS DU CSP

Par des dons uniques ou réguliers, 1571 personnes ont soutenu financièrement le CSP. Un total de CHF 138'565.25 a ainsi été recueilli sur le compte des Amis.

A CEUX QUI SOUTIENNENT BUDGET DES AUTRES

Le CSP développe sa propre action d'entraide: «Budget des Autres». En 2010, un montant de CHF 55'793.65 a été versé dans ce Fonds, tandis que CHF 44'434.- ont pu être distribués.

A CEUX QUI ONT RÉPONDU À L'APPEL DE MARS

Avec l'Appel cette campagne a atteint le montant de CHF 65'670.90.

Les collectes des cultes ont rapporté CHF 2'265.55.

Des dons divers d'un montant total de CHF 25'839.20 (dont une succession à La Chaux-de-Fonds pour CHF 18'889.20), ainsi que des dons versés en mémoire de 6 personnes décédées ont été comptabilisés en 2010.

A L'EREN ET AUX PAROISSES DE L'EREN

Le CSP est un organe de L'EREN (Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel). L'EREN contribue financièrement aux activités du CSP à hauteur de CHF 446'400.- en 2010, dont CHF 120'000.- provenant des paroisses.

MERCI

MERCI

MERCI

MERCI

MERCI

A L'ETAT DE NEUCHÂTEL

Le travail accompli par le CSP au service de l'ensemble de la population du canton, en complément de l'action sociale des services publics, est reconnu par l'Etat et subventionné au travers de trois contrats de prestations:

- Prestations générales CHF 180'000.–
- Aide aux personnes en situation d'endettement CHF 240'000.–
- Service de consultations conjugales CHF 72'000.–

AUX COMMUNES DU CANTON

Auvernier, Bevaix, Boudevilliers, Colombier, Corcelles-Cormondrèche, Cornaux, Fenin-Vilars-Saules, Fresens, Hauterive, La Chaux-de-Fonds, La Côte-aux-Fées, Le Locle, Le Pâquier, Les Brenets, La Tène, Lignièrès, Montalchez, Montmolin, Neuchâtel, Peseux, Saint-Aubin-Sauges, Savagnier, Val-de-Travers et Valangin ont soutenu le CSP en versant ensemble la somme de CHF 29'715.–.

AUX FONDS PRIVÉS

Excepté Budget des Autres, le CSP ne dispose pas d'argent à distribuer à ceux qui le consultent. Pour y pallier, il sollicite en leur faveur des Fonds privés (en 2010: CHF 146'729.35)

Nous remercions pour leur soutien les Fonds suivants: Gialdini, Cyril de Coulon, Œuvre séraphique de charité Soleure, Julie de Bosset, Lions Club La Chaux-de-Fonds, Rougemont de Löwenberg, La Chaîne du Bonheur, Prestation d'Aide aux personnes Handicapées, Beobachter, Pro Juventute, Solidarité mères et enfants (SOFO), Fonds des Incurables, Secours suisse d'hiver, Œuvre des convalescents La Chaux-de-Fonds, Comité de bienfaisance, Fonds Amis de la Jeune Fille, Fondation de l'Hôpital Pourtalès, Société Suisse d'Utilité Publique, Pro Senectute, Fonds des Réfugiés, le Zonta Club, Fonds de l'Hôpital de Pourtalès, Aide à l'Enfance – CdF, Fondation Mimosa – Le Locle, Dispensaire du Locle.



A l'Etat de Neuchâtel

Aux communes du Canton

Don de la

Loterie Romande

en faveur du projet
d'accueil et de travail
collectif CHF 70'000.–

RAPPORT DES SECTEURS

SECTEUR REQUÉRANTS D'ASILE

En plus des suivis juridiques traditionnels de procédure d'asile, l'année a été marquée par les cas relevant du système de Dublin, mis en œuvre en décembre 2008 (le premier État membre dans lequel un requérant est responsable du traitement de la demande d'asile; lorsque le requérant dépose une seconde demande d'asile dans un autre État membre, il n'y a pas d'entrée en matière sur cette seconde demande (NEM) et le requérant est transféré vers le premier État membre responsable). De nombreuses demandes nous ont été adressées par des requérants ayant transité par l'Italie et la Grèce principalement, où les carences liées au traitement des demandes d'asile sont notoires et où les conditions d'accueil des requérants sont très déficientes, voire en violation des normes de la Convention européenne des droits de l'homme. Vu le cadre légal très strict qui régit ce système, nous n'avons pu suivre que quelques cas (familles avec enfants en bas âge, mineurs non accompagnés, personne âgées et malades) qui ont tous eu gain de cause et bénéficient désormais d'une procédure d'asile en Suisse. Outre l'aspect humanitaire, il s'agit de personnes qui auraient de toute façon obtenu l'asile ou une admission provisoire en Suisse. Les démarches liées à ces dossiers ont nécessité un engagement en temps considérable de notre part.

La permanence hebdomadaire de 3 heures destinée à toute personne issue du domaine de l'asile a été sollicitée à 183 reprises. Début 2010, nous avons 97 dossiers ouverts. Nous en avons fermé 75 et ouvert 63 nouveaux, ce qui fait 85 dossiers en cours au 31.12.2010.

Vu la surcharge de travail liée à l'émergence de nouvelles problématiques et à l'urgence de certaines démarches (telles les décisions NEM ou NEM Dublin dont le délai de recours est fixé à 5 jours), nous n'avons pu présenter que quelques nouvelles demandes de permis B humanitaires, tout en assurant le suivi juridique pour les dossiers en cours. Sur 69 demandes déposées depuis janvier 2007, l'ODM a approuvé la délivrance de 52 permis B, suite au préavis cantonal positif, permettant de régulariser le séjour de 107 personnes, dont 42 enfants. Seul deux dossiers présentés par le CSP en 4 ans ont fait l'objet d'une décision négative définitive. L'ODM ayant continué de durcir sa pratique en la matière, le suivi juridique des cas mobilise un temps considérable. Un

EPER 
Entraide Protestante Suisse

Pour soutenir le travail du CSP auprès des requérants d'asile, l'EPER a versé une subvention de CHF 40'000.-.

Mélanie Müller, juriste, 70%
responsable du secteur

Caroline Hensinger,
conseillère en procédure
d'asile, 50%

François Konrad,
assistant social, 40%

Patrick Bilat,
assistant social, 100%
jusqu'au 15 novembre 2010

Luc Ducommun,
assistant social, 60%,
dès le 1^{er} septembre 2010

Evgenia Klokova Dubois,
collaboratrice «Echelle»,
40%

Muriel Laterali
collaboratrice «Echelle»,
50%

Valérie Guinand,
collaboratrice «Echelle»,
dès le 1^{er} mars 2010

dossier a eu gain de cause sur recours auprès du Tribunal administratif fédéral après 3 années de procédure.

SECTEUR RÉFUGIÉS STATUTAIRES

Le rapport 2009 indiquait que l'équipe avait besoin d'être étoffée au vu de l'importance des demandes. Cela a pu se concrétiser avec une augmentation de 40% de sa dotation.

De plus, l'année 2010 a été marquée par des changements importants dans l'équipe puisqu'elle a vu un départ et un remplacement ad intérim.

Rappelons que le CSP a le mandat d'accueillir des personnes et des familles qui ont obtenu l'asile en Suisse.

Un important travail doit être fourni à cette occasion, dans la mesure où cela implique en particulier: la recherche d'un appartement, l'apprentissage du français et tout ce qui a trait à l'intégration sociale, avec pour objectif, l'intégration professionnelle.

Des démarches conséquentes doivent également être accomplies dans le cadre de regroupements familiaux.

En 2010, nous avons ouvert 22 nouveaux dossiers, ce qui représente 43 personnes.

A la fin de cette même année, c'est 256 personnes qui étaient aidées dans ce secteur.

L'Érythrée est le principal pays de provenance, il est suivi par l'Irak, la Turquie, la Somalie et la Chine.

ECHELLE

ECHELLE a accueilli 50 participants en 2010: 48% de personnes admises à titre provisoire, 48% de réfugiés statutaires (permis B et F), 4% de requérants d'asile. 37% ont signé un contrat de travail et 26% ont débuté une activité d'insertion professionnelle (stage non-rémunéré, apprentissage, formation de courte durée). Les personnes engagées ont plutôt occupé des emplois non-qualifiés. 44% des contrats de travail étaient à durée indéterminée et 56% temporaires.

Les personnes qui n'ont pas trouvé de travail présentent les caractéristiques suivantes: femmes âgées de 35 ans et plus (dont une majorité entre 45-55 ans); femmes avec un niveau de français relativement bas; femmes sans expérience profes-



Le CSP gère sur mandat de l'Etat, les dossiers d'aide sociale des réfugiés au bénéfice d'un permis B ou C.

ECHELLE
projet d'intégration sociale et professionnelle

sionnelle ; hommes avec un niveau de français bas ; hommes âgés de 40 ans et plus.

Pour la moitié des participants, le niveau de français et le niveau scolaire étaient relativement bas. En outre, 42% d'entre eux n'avaient jamais travaillé en Suisse. Les participants résidant depuis plus de deux ans en Suisse ont plus souvent trouvé un emploi (44%). Cela s'explique par une période d'adaptation et un apprentissage de la langue, qui semblent être des conditions nécessaires pour être engagé.

Les participants au cours « Le Monde du travail en Suisse » ont été actifs et se sont impliqués dans cette formation, ce qui s'est traduit par peu d'absences et des évaluations excellentes à leur égard.

En 2010, nous avons clairement ressenti les effets de la crise de 2009 en termes d'emploi. Certains secteurs, tels que l'industrie et l'horlogerie, ont recommencé à engager du personnel surtout à partir du dernier trimestre. Les autres secteurs ont été « frileux » tout au long de l'année.

SECTEUR JURIDIQUE

Au début de l'année 2010, 35 dossiers étaient encore en cours. 92 nouveaux dossiers ont été ouverts et 67 ont pu être clos à la fin de l'année. 60 dossiers sont encore en cours de traitement.

De plus, les permanences téléphoniques des juristes ont enregistré 435 demandes de renseignements au cours de l'année.

Quant à la nature des demandes, la majorité des sollicitations a porté sur des problèmes conjugaux et leurs conséquences. Des questions ayant trait à la séparation, au non paiement des pensions prévues par le jugement de divorce ou encore à l'adaptation des contributions d'entretien devenues trop élevées du fait d'une diminution du revenu, ont souvent été posées.

Les interrogations relatives au droit des étrangers ont également été nombreuses. Tel a notamment été le cas du regroupement familial et de la problématique du renouvellement du permis B après le décès du conjoint ou suite à une séparation.

Le contrat de travail et le contrat de bail ont fait l'objet de plusieurs demandes, de même que les contrats avec les sociétés de recouvrement de dettes. La problématique des frais supplémentaires facturés par lesdites sociétés alors qu'ils ne sont juridiquement pas dus a notamment été traitée.

Laurence Haenni Guillod,
avocate, 50%

Crystal Dufaux Hess,
avocate, 40%

Les contrats avec les sociétés de gestion de dettes ont également posé certains problèmes. Les honoraires sont en effet souvent excessivement élevés et des frais de résiliation sont facturés alors qu'ils ne peuvent pas être exigés.

Beaucoup de questions relatives au droit des successions ont aussi été posées, de même que des questions concernant la filiation, notamment quant à la contribution d'entretien pour un enfant de parents non mariés.

Le droit pénal et le droit des poursuites ont également fait l'objet de plusieurs interrogations.

Les problèmes liés aux assurances sociales et aux assurances privées se sont également avérés fréquents.

Enfin, la collaboration avec le secteur social polyvalent est toujours aussi soutenue. La séance de travail hebdomadaire mise sur pied permet aussi bien aux juristes qu'aux assistants sociaux de collaborer ensemble sur la résolution de situations qui exigent d'être traitées de manière interdisciplinaire.

SECTEUR ADMINISTRATIF

Cette année comme les précédentes, le secrétariat du CSP, et plus particulièrement la réception, ont beaucoup reçu : pas uniquement des appels téléphoniques ou des visites, mais également des confidences, des soucis à partager, des questions, des dons, de la reconnaissance, des sourires... Alors à leur tour, les secrétaires et réceptionnistes offrent de tout cœur, de l'écoute, de la tolérance, de la reconnaissance, des sourires...

Évidemment, le secteur administratif reste pragmatique et jongle joyeusement avec les diverses tâches qui lui incombent. Grâce à un don de la Loterie Romande via la Fondation neuchâteloise pour la coordination de l'action sociale, le CSP a eu la chance de bénéficier du renouvellement de son parc informatique. Du matériel tout neuf, un système d'exploitation et des logiciels mis à jour : autant d'opportunités d'augmenter l'efficacité du secteur administratif malgré le petit temps d'adaptation nécessaire à l'apprentissage des nouvelles fonctionnalités. Après plus de vingt ans de bons et loyaux services, le fidèle et tenace logiciel de gestion ECM a fourni ses dernières statistiques. Il pourra dès l'année prochaine prendre une retraite bien méritée et sera remplacé par Gidas et Excel.

Michel Luthi, 100%
secrétaire administratif,
Dominique Collet, 90%
responsable secrétariat

Bureau de Neuchâtel :
Claire Ashby Geiser, 50%,
dès le 17 mai 2010
Sandrine Gambetta, 60%
Johann Morel, 50%,
jusqu'au 31 mai 2010
Elisabeth Vitaliani, 50%
Carmen Weber, 70%
Isabelle Zeliiani, 40%

Bureau de
La Chaux-de-Fonds :
Fabienne Sallin, 70%
Sandra Schwab, 50%

Him Uch, 25%,
employée de maison
bureau de Neuchâtel
Somkhid Magrini, 25%,
employée de maison
bureau de
La Chaux-de-Fonds

Christian Beuret,
responsable du secteur,
90%

Catherine Garrigues,
collaboratrice, 60%

Chantal Hemma,
collaboratrice, 50%

Jean-François Moser,
collaborateur, 60%

Micaël Schmutz,
collaborateur, 50%

Fabienne Troutot,
collaboratrice, 40%

SECTEUR INSERTION DE LA JOLIETTE

Cette année, 72 personnes ont participé au programme de la Joliette, chacune pleine de sa riche et complexe personnalité. Pour y faire quoi? Pour y être qui? Pour aller où? Ces questions sont au cœur de nos préoccupations. Tout le dispositif mis en place tente de proposer des réponses, des virgules de propositions, des bribes de solutions. L'humilité en pareil travail est de mise.

Pour répondre aux exigences de la certification eduQua, la Joliette s'est dotée d'une Charte particulière, en cohérence avec celle plus générale du CSP. Elle s'appuie sur « quatre dynamiques induites d'un concept général en quatre axes »:

- Accueil – dynamique centrée sur la personne
- Emploi temporaire – dynamique d'autonomie
- Orientation – dynamique de projet(s) et de formation
- Service à la population – dynamique de responsabilité et d'engagement au service de la société.

Écoute créative, projets communs, respect inconditionnel, valorisation des personnes. En neuf mots, tout est dit de la Joliette!

Le reste est un répertoire à la Prévert: 8 secteurs de travail (www.joliette.ch); 24 postes à 100%, soit 44 personnes en moyenne en contrat; 3 postes salariés à 100% pour 5 personnes, plus 1 psy, 2 stagiaires en formation sociale, 1 intervenant en informatique; 4 éditions du Journal «UBAC 838»; 1 Loto du Cœur; 1 camp de travail à Ossona (VS); 1 déco planétaire dans le Jardin anglais pour la Fête de la jeunesse de Neuchâtel; 1 Forum «Vivre sans emploi?» rassemblant 140 personnes; 1 expo «ART ETC.» au Péristyle de Neuchâtel; des collaborations particulières avec le secteur Boutiques et Ramassage, les associations Bel Horizon mieux vivre ensemble, Projets sud, Marchés de l'Univers, Ekir, ADC, Table suisse, etc.; des démarches et des processus d'insertion avec les assistants sociaux, les conseillers en placement, l'OROSP, l'AI, les entreprises; des formations permanentes du staff; des colloques, réunions, discussions, supervision, etc.

Et un contrat de prestation, élément d'une confiance toujours renouvelée des Services mandants de l'action sociale, de l'emploi et de la migration. Voilà pour l'an passé.

Mais rien encore n'est dit de ce qui est vécu. Ni les chiffres, ni les mots, ni les représentations ne parviennent à transmettre la vibration des moments traversés: un fleuve mouvant d'actions quotidiennes, un courant d'impermanence, toujours différent,

jamais pareil, dans lequel seuls une attention vive, une disponibilité à l'instant, un plaisir d'exister, permet de se mouvoir au mieux. Imparfaitement par définition.

SECTEUR SOCIAL

Reconnu pour les compétences de ses professionnels dans le domaine du désendettement, le CSP et Caritas se sont vus confier, par le Département de la santé et des affaires sociales, un mandat d'aide aux personnes en situation d'endettement et ce, dès janvier 2010. L'aide à la gestion du budget, l'élaboration de plans de désendettement, la conduite de négociations avec les créanciers, ainsi que le suivi des dossiers font partie intégrante de ce mandat.

En complément à ces prestations très spécifiques, le CSP demeure actif dans le domaine de la prévention à l'endettement des jeunes (les Ficelles du Budget), dans les domaines de l'intervention collective (accueil collectif des nouvelles situations, groupes de travail) et du soutien individuel (clarification des situations, démarches administratives, etc.).

2010 en quelques chiffres

En 2010, 835 dossiers ont été traités. 202 dossiers ont été ouverts ou repris durant l'année, dont 127 dossiers pour traiter de problèmes liés à l'endettement.

Les personnes touchées par ces problématiques de dettes consultent majoritairement entre l'âge de 31 à 40 ans (39%), 26–30 ans (17%) et 41–50 ans (22%).

La durée d'endettement se situe entre 1 et 5 ans pour 62% des consultants et plus de 5 ans pour 23% d'entre eux. Une minorité des personnes (15%) sont endettées depuis moins d'un an. 55% sont de nationalité suisse et 45% sont étrangères.

44% des consultants ont effectué un apprentissage, 23% un préapprentissage, 6% ont un parcours de type universitaire/HES et 27% ne disposent d'aucune formation reconnue.

Le revenu moyen net par ménage s'élève à CHF 3'968.– (CHF 4'071.– en 2009).

Le montant moyen des dettes par ménage se monte à CHF 38'955.– (CHF 38'511.– en 2009).

92 situations sur les 127 dossiers «endettement» ouverts en 2010 comptent des dettes fiscales (soit le 72,5% des

*Isabelle Baume,
assistante sociale, 100%
directrice-adjointe*

*Frédéric Jakob,
assistant social, 90%*

*Cristina Arcieri-Torchia,
assistante sociale, 50%*

*Anne Bersot-Payrard,
assistante sociale, 60%*

*Marie-Noëlle Cattin,
assistante sociale, 60%*

*François Konrad,
assistant social, 40%*

*Estelle Picard,
assistante sociale, 80%*

*Coralie Trachsel
assistante sociale, 50%*

Hélène Matile Kohler,
coordinatrice, 30%

ménages). A l'instar de 2009, l'Etat demeure le créancier le plus important.

91 dossiers font apparaître des dettes liées à un emprunt hypothécaire, des arriérés de loyers et/ou des dettes commerciales.

75 dossiers présentent des arriérés auprès de caisses maladie (primes/quote-part).

44 personnes ont contracté des crédits à la consommation ou des contrats avec limite de crédit. 13 comptent un contrat de leasing.

35 rencontrent des difficultés en lien avec un découvert de compte et/ou des cartes clients et de crédit en négatif.

23 personnes ou familles doivent de l'argent à un proche (pensions alimentaires, prêt).

Les causes les plus souvent mentionnées ayant conduit à l'endettement/surendettement sont: la difficulté de gestion administrative et financière, la diminution ou la suppression d'un revenu (chômage, fin de droit de chômage) et la dissolution du ménage (divorce, séparation). La maladie/accident, l'invalidité, mais aussi les bas revenus ou les revenus faibles ou précaires constituent également une part importante des raisons pour lesquelles des ménages s'endettent. La constitution d'un ménage, la naissance ou l'arrivée d'enfants sont également à considérer, comme cause pouvant conduire à l'endettement/surendettement, au même titre que l'échec d'une activité dépendante.

Les Ficelles du Budget

En 2010, 1060 jeunes environ ont participé aux 57 ateliers de prévention à l'endettement.

A la question «qu'avez-vous retenu de l'atelier?» les jeunes répondent:

- Le sujet du budget m'intéresse beaucoup, je pense que c'est important d'en parler aux jeunes, car on va tous passer par là.
- J'ai appris à faire un budget plus précisément.
- Je ne savais pas ce qu'était Billag, le prix des impôts, des assurances...
- L'endettement peut arriver à tout le monde.
- Je ne savais pas qu'on pouvait avoir un crédit en 20 minutes.

Quelques jeunes ont même inventé des slogans :

« Gérez intelligemment et vous vivrez plus sereinement »
« Pour pouvoir rester coquette, il faut savoir gérer ses dettes »

Ces quelques phrases semblent prouver que notre message de prévention est compris. Nous en aurons la preuve dans quelques années lorsque nous constaterons que l'endettement des jeunes n'est plus une préoccupation majeure dans les services sociaux.

Séances d'information sur le budget et les dettes

Nous avons mis en place, au bureau de La Chaux-de-Fonds, des séances d'information sur la tenue du budget et les techniques de bases liées au désendettement.

Pour ce projet pilote, nous avons organisés 8 séances en 2010.

La publicité s'est tout d'abord faite par le biais des services sociaux publics et privés, puis par le biais de la presse écrite, ce qui nous a valu une fréquentation variable, mais toujours riche en intérêts et en débats nourris avec les personnes présentes.

Si la tenue du budget revêt un caractère très personnel, voire intime, il n'est pas inutile de rappeler certains écueils et subtilités dont il faut tenir compte en cas de baisse ou de hausse de son revenu.

Même si nul n'est sensé ignorer la loi, nous constatons dans notre travail quotidien auprès des plus démunis, qu'il est parfois des incohérences du système ou des inégalités qu'il est important de connaître, afin de permettre une gestion appropriée de son budget.

L'écologie étant par ailleurs un sujet plus que d'actualité, nous rappelons qu'en évitant le gaspillage (électricité, appareils ménagers en veille, etc.), nous participons, outre à la diminution de nos propres frais, au bien-être de la planète.

La deuxième partie de ces séances est davantage consacrée au calcul des minima vitaux selon les normes de l'office des poursuites et le schéma dont nous tenons compte lors d'établissement de plans de désendettement. A partir de là, plusieurs pistes de solutions sont évoquées.

SECTEUR CONJUGAL

Conformément à la législation fédérale, le Canton participe au financement des services de consultation conjugale, par une subvention de CHF 72'000.-.



Groupes de parole et de soutien pour personnes divorcées ou séparées, grâce au soutien de



Fondation pour la promotion de la diaconie communautaire

et de la Loterie Romande.
(En collaboration avec le Service de consultation conjugale du canton et le CSP Berne-Jura).

Antoine Borel,
conseiller conjugal, 50%

Carine Donzé,
conseillère conjugale, 10%

Claudia Rojas,
stagiaire, 20%

Malgré une situation économique difficile et l'émergence de thérapies conjugales aux références très diverses, parfois même problématiques, le service de consultation conjugale du CSP a atteint un chiffre record en 2010 : 532 entretiens.

Cette forte sollicitation est réjouissante, mais elle ne doit pas faire oublier le nombre très élevé de divorces dans le canton de Neuchâtel. Le travail à accomplir pour éviter une désagrégation du tissu familial et social dans notre canton reste immense.

Si les deux services de consultation conjugale reconnus par notre canton (CSP et SCC FAS) jouent un rôle préventif évident et semblent appréciés de la population, ils n'en sont pas pour autant déchargés de la responsabilité de se faire connaître, d'informer toujours à nouveau la population et de rappeler leur spécificité professionnelle et leurs engagements humanistes.

Comme toujours, le Littoral neuchâtelois présente la demande la plus forte : 56%.

Dans les Montagnes neuchâteloises, elle se situe dans la moyenne de ces dernières années : 24%. Pendant de nombreuses années, la demande provenant des Vallées était extrêmement faible. Étonnamment, elle retrouve en 2010 une proportion réjouissante : 18% (en 2009, 9,5%).

Comme les années précédentes ce sont les personnes entre 30 et 50 ans qui sont le plus touchées par les crises conjugales. Le pourcentage des personnes mariées a diminué (72% au lieu des 80% des années précédentes); celui des couples accompagnés d'enfants également : 50% au lieu de 80% en 2009. Il serait imprudent d'en tirer des conclusions trop hâtives.

En 2010, 73% des demandes provenaient de personnes suisses. Pour les pays étrangers, la plus forte demande venait de ressortissants français (6%). Mais le service a gardé son ouverture cosmopolite.

Pour la troisième année consécutive, deux groupes de parole et de soutien pour personnes séparées ou divorcées ont pu être constitués à Neuchâtel et à Bienne.

Profitant de l'expérience des années précédentes, Antoine Borel du CSP de Neuchâtel et Ursula Châtelain du CSP Berne-Jura ont pu laisser au groupe de Bienne beaucoup de liberté dans le choix des sujets de discussion.

SECTEUR RAMASSAGE ET BOUTIQUES

Sur 1805 appels reçus, 1459 ramassages ont été effectués. Le chiffre d'affaires total s'est élevé à CHF 500'584.65 (budget CHF 500'000.-) contre CHF 509'320.80 en 2009, soit une diminution de CHF 8'736.15 (-1.72%). Afin de dynamiser les ventes et de rentabiliser ce secteur, une nouvelle organisation devait voir le jour dès le mois d'octobre, avec la nomination d'un nouveau responsable. Malheureusement, ce projet n'a pas pu se concrétiser et une nouvelle personne sera engagée à partir du 1er mars 2011.

Les désormais traditionnelles «ventes sur la rue» du mois de juin, devant nos boutiques à La Chaux-de-Fonds, ainsi que le vin chaud offert gratuitement lors de l'ouverture nocturne prolongée du mois de décembre attirent une nombreuse clientèle et permettent de mieux faire connaître notre action et notre institution.

Par rapport au budget de CHF 535'100.-, le total des charges s'est monté à CHF 520'205.65 (2009: CHF 520'518.40). Quelques économies ont été réalisées, notamment sur les frais de véhicules, de décharge et en publicité (où un nouveau concept est à l'étude).

Le personnel de ramassage est toujours soumis à forte contribution et le moindre souci de santé peut avoir des conséquences importantes sur la bonne marche du secteur. L'arrêt de travail d'un ramasseur pour raisons médicales depuis le mois de novembre en atteste.

Les boutiques sont tenues de mains de maître par nos responsables et des nouvelles têtes font gentiment leur apparition parmi les bénévoles, apportant une touche de rajeunissement à ces équipes. Que toutes les personnes qui travaillent bénévolement avec plaisir et efficacité dans nos magasins soient, ici, vivement remerciées. Leurs responsables renseigneront volontiers quiconque serait intéressé par cette activité.

Outre une action écologique, la récupération et le recyclage de meubles, d'habits et d'objets de seconde main, profite à une large couche de la population grâce à de petits prix parfaitement abordables. Alors, pensez-y...

Claudine Ioset,
collaboratrice, 70%
boutique de
La Chaux-de-Fonds
Jacqueline Sandoz,
collaboratrice, 50%
boutique de Neuchâtel
Nils Günzinger, 90%
responsable des
ramassages
Manuel Beiro, 90%
ramasseur
Frédéric Benoît, 80%
ramasseur
Jaimes Quinceno
Jorge-Luis, 90%
ramasseur

POLITIQUE FINANCIÈRE ET BUDGÉTAIRE

NOTES CONCERNANT L'EXERCICE 2010

L'année 2010 a été marquée par la mise en place d'une nouvelle comptabilité analytique par secteur qui, momentanément, ne permet plus de comparaisons avec l'année précédente ou avec le budget. Cette nouvelle présentation répond aux normes légales en vigueur en la matière.

Une provision extraordinaire pour risques pécuniaires de CHF 132'113.40 a été faite, suite à la découverte de détournements d'argent en novembre 2010. Concernant cette affaire, la justice suit son cours et toutes les mesures ont été prises en vue de récupérer les montants détournés.

L'exercice en revue boucle par un déficit de CHF 339'802.96. Le budget prévoyait un excédent de charges, provision extraordinaire ci-dessus non comprise, de CHF 302'350.-. La perte reportée de CHF 363'071.85 figurant au bilan au 31.12.2010 (CHF 339'802.96 + report pertes 2009 CHF 23'268.89), sera amortie par un prélèvement au Fonds de soutien. Nous pouvons donc affirmer que les dépenses, notamment les charges de personnel, ont été contenues dans les limites du budget.

Le total des recettes les plus importantes: subventions, indemnités, recettes des boutiques, participations de tiers, contributions volontaires, recettes des Amis du CSP, de l'Appel de Mars, intérêts et produit d'immeuble, s'est monté à CHF 2'323'266.70 en 2010 contre CHF 2'243'946.25 en 2009.

Le secteur insertion de la Joliette, grâce à une parfaite maîtrise des coûts et à l'augmentation du nombre de participants à la mesure, boucle avec un excédent de recettes de CHF 5'466.95.

FONDS EN GÉRANCE

La fortune de ces Fonds se monte à CHF 459'658.37 au 31.12.2010. Pour répondre aux nouvelles exigences légales, la fortune de ces Fonds a été intégrée au bilan du CSP au 01.01.2010. Leur comptabilité continue, cependant, d'être tenue séparément et est aussi contrôlée par la fiduciaire.

Il s'agit des Fonds: Alice Christian, Veuves, orphelins et

familles monoparentales, Incurables, Fonds Particulier, Désendettement, Requérants et permis F, Amies de la Jeune Fille.

FONDS DE SOUTIEN AU FINANCEMENT DU CSP

Au cours de l'exercice 2010, le Fonds a crédité un montant de CHF 450'000.- au CSP en prévision de l'excédent de charges de l'exercice en cours.

Les intérêts bruts s'élèvent à CHF 54'436.49, et les frais de gestion à CHF 27'335.45. C'est donc un montant net de CHF 27'100.- qui a été crédité au CSP à titre d'intérêts du Fonds. Les intérêts courus au 31.12.2010 s'élèvent à CHF 15'939.-.

Le Fonds a été diminué de CHF 18'611.62 représentant les différences de changes sur les positions en Euros et en Dollars américains. De plus, une perte sur titres a été comptabilisée à hauteur de CHF 100'095.22.

Compte tenu de ces opérations, la fortune du Fonds s'élève CHF 1'767'570.79 au 31.12.2010, alors qu'elle se montait à CHF 2'309'176.59 au 31.12.2009.

FONDS PROPRES

Les intérêts des fonds propres du CSP s'élèvent, eux, à CHF 6'307.40.

PRINCIPALES RECETTES CSP 2010-2009

	2010	2009	Différence
Subventions (Etat, communes)	521'715.00	310'490.00	211'225.00
EREN, Paroisses	446'400.00	626'300.00	-179'900.00
Indemnités permis B/C	409'500.00	382'557.00	26'943.00
Contributions volontaires	58'002.75	26'320.25	31'682.50
Produit des boutiques	500'584.65	509'320.80	-8'736.15
Participations diverses (Evolgia, Jo-Eco, EPER)	95'200.00	80'200.00	15'000.00
« Amis du CSP »	138'565.25	156'615.00	-18'049.75
« Appel de Mars »	65'670.90	60'939.25	4'731.65
Intérêts actifs	6'307.40	8'045.60	-1'738.20
Intérêts Fonds de soutien	27'100.00	19'800.00	7'300.00
Produit immeuble Puits 1	63'390.75	63'358.35	32.40
TOTAUX	2'332'436.70	2'243'946.25	88'490.45

CSP – TABLEAU DE VENTILATION AU 31.12.2010

(sans apport du Fonds de soutien)

	Adminis- tration et direction	Polyvalent	Réfugiés/ requérants d'asile	Juridique	Consultations conjugales
Produits imputables directement	0.00	249'819.95	423'410.00	7'510.00	89'592.80
Charges imputables directement	-729'002.30	-529'269.80	-401'057.75	-102'972.50	-83'494.90
SOUS-TOTAL	-729'002.30	-279'449.85	22'352.25	-95'462.50	6'097.90
Produits ventilables directement					
Subventions	55'800.00	96'600.00	72'400.00	9'000.00	
Indemnités/prestations	29'468.30	22'355.30	17'274.55	4'064.60	3'048.45
Charges ventilables directement					
Charges de personnel	-5'585.85	-4'237.55	-3'274.45	-770.45	-577.85
Charges des locaux Immeuble Neuchâtel	-9'659.95	-7'328.25	-5'662.75	-1'332.40	-999.30
Charges des locaux Immeuble Chaux-de-Fds.	-6'241.60	-4'735.00	-3'658.85	-860.90	-645.70
Charges générales	-34'781.90	-26'386.35	-20'389.45	-4'797.50	-3'598.15
SOUS-TOTAL	-700'003.30	-203'181.70	79'041.30	-90'159.15	3'325.35
Produits et charges généraux	195'393.09	148'229.25	114'540.80	26'950.80	20'213.10
SOUS-TOTAL	-504'610.21	-54'952.45	193'582.10	-63'208.35	23'538.45
Ventilation Secteur Administration et Direction	504'610.21	-151'383.05	-121'106.45	-30'276.60	-20'184.40
RÉSULTAT PAR SECTEUR	0.00	-206'335.50	72'475.65	-93'484.95	3'354.05
Dissolution provisions					
Frais administratifs immeuble Puits 1 (forfait)					
Provision pour préjudice pécunier					
PERTE DE L'EXERCICE					

Ramassage et boutiques	Immeuble Puits 1	Accueil collectif	Echelle	Prévention des jeunes	Groupe de parole	TOTAL
500'584.65	63'390.75	0.00	179'799.55	7'890.00	1'280.00	1'523'277.70
-526'726.55	-30'890.75	-55'979.05	-185'724.65	-38'476.90	-15'647.40	-2'699'242.55
-26'141.90	32'500.00	-55'979.05	-5'925.10	-30'586.90	-14'367.40	-1'175'964.85
41'400.00					0.00	275'200.00
22'355.30		2'032.30		1'016.10	0.00	101'614.90
-4'237.55		-385.25		-192.65	0.00	-19'261.60
-7'328.25		-666.20		-333.10	0.00	-33'310.20
-4'735.00		-430.45		-215.25	0.00	-21'522.75
-26'386.35		-2'398.75		-1'199.40	0.00	-119'937.85
-5'073.75	32'500.00	-57'827.40	-5'925.10	-31'511.20	-14'367.40	-993'182.35
148'229.25		13'475.40		6'737.70	0.00	673'769.39
143'155.50	32'500.00	-44'352.00	-5'925.10	-24'773.50	-14'367.40	-319'412.96
-156'429.21		-15'138.30		-10'092.20	0.00	-504'610.21
-13'273.71	32'500.00	-59'490.30	-5'925.10	-34'865.70	-14'367.40	-319'412.96
		59'490.30		34'865.70	14'367.40	108'723.40
		0.00		0.00	0.00	
						3'000.00
						-207'689.56
						-132'113.40
						-339'802.96

CSP – BILAN

Bilan au 31 décembre 2010				
Actif (CHF)				
	31 décembre 2010		31 décembre 2009 (pour comparaison)	
Disponible	1'291'533.14	37%	867'436.65	28%
Caisses	7'541.90		13'400.10	
Postes	389'037.24		270'081.29	
Banques	894'954.00		583'955.26	
Réalisable	1'150'616.61	32%	1'533'340.46	51%
Comptes de liaison	715'687.56		853'682.31	
Prêts	20'631.90		23'874.55	
Débiteurs divers	84'462.90		406'587.05	
Titres	181'704.45		235'502.55	
EREN c/c	139'627.50		0.00	
Stocks	7'382.00		11'460.00	
Actifs transitoires	1'120.30		2'234.00	
Immobilisations	1'109'661.37	31%	650'003.00	21%
Corporelles:				
- Aménagement et installations	1.00		1.00	
- Véhicules	2.00		2.00	
- Immeuble	650'000.00		650'000.00	
Financière:				
- Fortune Fonds internes	459'658.37		0.00	
	3'551'811.12	100%	3'050'780.11	100%

CSP – BILAN

Bilan au 31 décembre 2010				
Passif (CHF)				
	31 décembre 2010		31 décembre 2009 (pour comparaison)	
Dettes à court et moyen termes	293'169.59	8%	137'556.34	5%
Créanciers	48'764.10		57'136.80	
Clients momentanément créanciers	228'111.69		66'822.79	
Passifs transitoires	16'293.80		13'596.75	
Dettes à long terme	425'000.00	12%	770'393.80	25%
Canton, avance permanente	425'000.00		425'000.00	
EREN c/c	0.00		345'393.80	
Provisions	1'493'637.66	42%	1'374'176.81	45%
D'exploitation	297'210.63		297'587.28	
Service interne	1'196'427.03		1'076'589.53	
Capital des fonds	503'075.72	14%	41'922.05	1%
Fonds affectés	41'593.90		41'922.05	
Fonds internes	461'481.82		0.00	
Fonds propres	836'928.15	24%	726'731.11	24%
Capital	650'000.00		650'000.00	
Réserve libre	100'000.00		100'000.00	
Fonds de soutien	450'000.00		0.00	
Résultat au bilan	-23'268.89		-23'268.89	
Résultat de l'exercice	-339'802.96		0.00	
	3'551'811.12	100%	3'050'780.11	100%

Le rapport de l'organe de révision Brunner & Associés SA et l'intégralité des comptes peuvent être consultés sur le site www.csp.ch/ne

SECTEUR INSERTION LA JOLIETTE – CHARGES

moins : CHARGES D'EXPLOITATION	Exercice 2010		Budget 2010		Exercice 2009 (pour comparaison)	
Salaires et charges d'encadrement	236'559.85		288'000.00		223'096.20	
Accompagnement social et orientation	57'440.80		0.00		57'139.95	
Stagiaires	6'549.45		6'000.00		480.60	
Formation	6'058.40		5'000.00		5'249.00	
Intervenants extérieurs	2'000.00		2'000.00		2'000.00	
Loyer	30'000.00		30'000.00		30'000.00	
Eau, électricité	6'221.05		10'000.00		5'990.65	
Chauffage	7'805.80		8'000.00		8'346.20	
Equipement, mobilier	7'215.55		4'000.00		5'044.45	
Entretien bâtiment	6'297.95		3'000.00		3'067.50	
Frais de bureau et d'administration	2'414.20		3'000.00		3'334.25	
Téléphones	3'995.00		3'500.00		3'554.85	
Véhicules, déplacements, transports	12'701.70		16'000.00		15'297.70	
Véhicules, assurances et taxes	5'869.75		6'000.00		6'804.90	
Atelier menuiserie	12'988.65		15'000.00		12'407.35	
Atelier artisanat	3'478.30		3'500.00		4'972.80	
Atelier mécanique	0.00		200.00		37.70	
Atelier maintenance	271.55		500.00		402.70	
Exploitation stands	1'700.00		1'500.00		1'200.00	
Atelier jardin	368.35		500.00		468.80	
Atelier bois	5'399.60		4'000.00		4'343.20	
Atelier cuisine	34'296.65		35'000.00		33'380.00	
Atelier boulangerie	4'453.90		4'500.00		5'277.80	
Atelier communication	3'274.95		2'000.00		2'125.10	
Cafétéria	3'832.30		2'500.00		2'855.10	
Dépenses diverses	973.10		2'000.00		2'205.55	
Achat véhicule d'occasion	0.00		0.00		6'900.00	
Achat machines	0.00		0.00		34'701.00	
Utilisation don LORO	0.00		0.00		50'000.00	
Spécial « Forum »	3'994.50		2'500.00		2'009.90	
Honoraires fiduciaire	2'368.00		3'000.00		2'000.00	
Frais de certification	0.00		0.00		6'481.80	
Assurance-accidents bénévoles	100.00		100.00		100.00	
Frais, taxes CCP - Banque	347.05		300.00		263.10	
Dédommagement à des tiers	2'000.00		0.00		0.00	
TOTAL DES CHARGES	470'976.40	99%	461'600.00	103%	541'538.15	100%
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	5'466.95	1%	-13'300.00	-3%	0.00	0%

SECTEUR INSERTION LA JOLIETTE – PRODUITS

PRODUITS	Exercice 2010		Budget 2010		Exercice 2009 (pour comparaison)	
Véhicules, déplacements, transports	4'657.50		5'500.00		5'143.00	
Atelier menuiserie	18'908.05		19'000.00		14'155.50	
Atelier artisanat	6'248.00		5'500.00		8'055.80	
Atelier mécanique	923.00		500.00		625.00	
Atelier maintenance	5'064.15		5'000.00		8'144.85	
Exploitation stands	2'630.00		3'500.00		2'195.00	
Atelier jardin	1'314.00		2'000.00		1'328.00	
Atelier bois	7'474.00		6'000.00		6'465.00	
Atelier cuisine	40'282.40		37'000.00		38'819.55	
Atelier boulangerie	7'132.80		7'000.00		7'731.45	
Atelier communication	1'157.00		1'000.00		1'484.00	
Cafétéria	4'225.00		3'500.00		3'226.50	
Recettes diverses	975.00		1'000.00		170.00	
Ventes véhicules d'occasion	0.00		0.00		7'000.00	
Subventions machines	0.00		0.00		34'701.00	
Don Loterie Romande	0.00		0.00		50'000.00	
Spécial « Forum »	2'150.00		2'500.00		1'840.00	
Contribution Etat	345'602.90		345'600.00		331'232.80	
Eduqua - soutien Service de l'emploi	0.00		0.00		6'481.80	
Remboursement salaires	24'116.25		0.00		0.00	
Indemnisation pour stage	3'440.00		3'500.00		306.00	
Dons	40.00		100.00		0.00	
Intérêts créanciers	103.30		100.00		99.40	
Subvention du CSP	0.00		0.00		12'333.50	
TOTAL DES PRODUITS	476'443.35	100%	456'400.00	100%	541'538.15	100%

SECTEUR INSERTION LA JOLIETTE – BILAN

Bilan au 31 décembre 2010				
Passif (CHF)				
	31 décembre 2010		31 décembre 2009 (pour comparaison)	
Dettes à court et moyen termes	38'293.05	29%	33'309.50	28%
Créanciers	11'636.45		19'242.20	
CSP Neuchâtel - c/c	21'981.60		12'067.30	
Passifs transitoires	4'675.00		2'000.00	
Dettes à long terme	15'000.00	11%	15'000.00	12%
Avance CSP	15'000.00		15'000.00	
Provisions et fonds	75'107.03	56%	72'607.03	60%
Provision entraide	2'500.00		0.00	
Provision débiteurs douteux	943.40		943.40	
Provision CSP (couverture de déficits)	66'323.03		66'323.03	
Fonds nouveau projet	5'230.90		5'230.90	
Fonds divers	109.70		109.70	
Fonds propres	5'466.95	4%	0.00	0%
Résultat au bilan	5'466.95		0.00	
	133'867.03	100%	120'916.53	100%

SECTEUR INSERTION LA JOLIETTE – BILAN

Bilan au 31 décembre 2010				
Actif (CHF)				
	31 décembre 2010		31 décembre 2009 (pour comparaison)	
Disponible	103'084.58	77%	90'032.73	74%
Caisses	750.00		2'803.35	
CCP	22'531.94		10'047.34	
BCN	79'802.64		77'182.04	
Réalisable	30'782.45	23%	30'883.80	26%
Débiteurs	17'892.15		20'635.40	
Impôt anticipé	27.45		34.80	
SAR (avances)	1'360.00		1'980.00	
Stocks	8'062.85		6'788.60	
Actifs transitoires	3'440.00		1'445.00	
	133'867.03	100%	120'916.53	100%



TABLE DES MATIÈRES

	<i>Pages</i>
<i>Billet du président du comité</i>	1
<i>Billet du directeur</i>	2
<i>Membres du comité au 31 décembre 2010</i>	3
<i>Remerciements</i>	4
<i>Rapports des secteurs:</i>	
- <i>Requérants d'asile</i>	6
- <i>Réfugiés statutaires</i>	7
- <i>Programme Echelle</i>	7
- <i>Juridique</i>	8
- <i>Administratif</i>	9
- <i>Insertion</i>	10
- <i>Social</i>	11
- <i>Les Ficelles du Budget</i>	12
- <i>Trampolino</i>	12
- <i>Conjugal</i>	13
- <i>Ramassage et boutiques</i>	14
<i>Politique financière et budgétaire</i>	16
<i>Comptabilité générale 2010 du CSP</i>	18
<i>Comptabilité 2010 Secteur Insertion, La Joliette</i>	22

LES BOUTIQUES

CSP

CENTRE SOCIAL PROTESTANT

A Neuchâtel

La Grande Puce 032 724 76 84

*Meubles, vêtements, livres et objets divers
Rue des Sablons 48
Lundi à vendredi: 15h00 à 18h00*

Au Val-de-Ruz

La Jonchère 079 339 05 69

*Marché aux puces, meubles, vêtements,
bibelots, vaisselle, livres
Près de Boudevilliers (Val-de-Ruz)
Mercredi: 14h00 à 17h00
Samedi: 09h00 à 12h00*

A La Chaux-de-Fonds

Le Bouquiniste 032 968 18 19

*Les belles occasions dans le monde du livre
Angle Versoix-Soleil*

L'Habillerie 032 968 18 19

*Boutique de vêtements de seconde main
Puits 1 et Soleil 2*

Le Vieux Puits 032 968 18 19

*Meubles, objets divers et insolites
Lundi à vendredi: 14h00 à 18h00*

**Ramassage à domicile de meubles, vêtements, livres
et objets en bon état.**

*Neuchâtel
Tél. 032 722 19 60*

*La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 967 99 70*

IMPRESSUM

Editeur responsable

*Centre social protestant
Neuchâtel
Rue du Temple-Allemand 23
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 967 99 70
csp.cdf@ne.ch*

Ont collaboré à la rédaction

*Cristina Arcieri Torchia
Isabelle Baume
Anne Bersot-Payraud
Marie-Noëlle Cattin
Crystal Dufaux Hess
Caroline Hensinger
Muriel Lateralì
Sandra Schwab
Coralie Trachsel
Hélène Matile Kohler
Mélanie Muller-Rossel
Pierre Bauer
Christian Beuret
Antoine Borel
Frédéric Jakob
François Konrad
Michel Luthi*

Réalisation

*Sandra Meyer,
Sandra Schwab, Pierre Borer*

Photo

Dominique Collet

Impression

*Imprimerie de l'Ouest SA,
Peseux*



MAMAN EST SEULE, PLUS DE TRAVAIL ET MOI ?

En Suisse,
1 habitant sur 10
a besoin d'aide.
Avec vos dons,
nous les aidons
à éviter le pire.

CCP 20-4713-9
www.csp.ch

CSP
CENTRE SOCIAL PROTESTANT